



**HAL**  
open science

**Gabriel Galvez-Behar, Posséder la science. La propriété scientifique au temps du capitalisme industriel, Éditions de l'EHESS, Paris, 2020, 334 p.**

Antoine Bouzin

► **To cite this version:**

Antoine Bouzin. Gabriel Galvez-Behar, Posséder la science. La propriété scientifique au temps du capitalisme industriel, Éditions de l'EHESS, Paris, 2020, 334 p.. Sociologie du Travail, 2023, Les Cinq sens au travail, 65 (4), pp.44295. 10.4000/sdt.44295 . halshs-04287023

**HAL Id: halshs-04287023**

**<https://shs.hal.science/halshs-04287023>**

Submitted on 19 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



**Gabriel Galvez-Behar, *Posséder la science. La propriété scientifique au temps du capitalisme industriel***

Éditions de l'EHESS, Paris, 2020, 334 p.

**Antoine Bouzin**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/sdt/44295>

DOI : 10.4000/sdt.44295

ISSN : 1777-5701

**Éditeur**

Association pour le développement de la sociologie du travail

Ce document vous est offert par INIST - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



**Référence électronique**

Antoine Bouzin, « Gabriel Galvez-Behar, *Posséder la science. La propriété scientifique au temps du capitalisme industriel* », *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 65 - n° 4 | Octobre-Décembre 2023, mis en ligne le 15 novembre 2023, consulté le 16 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/sdt/44295> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdt.44295>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 novembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

Gabriel Galvez-Behar, *Posséder la science. La propriété scientifique au temps du capitalisme industriel*

Éditions de l'EHESS, Paris, 2020, 334 p.

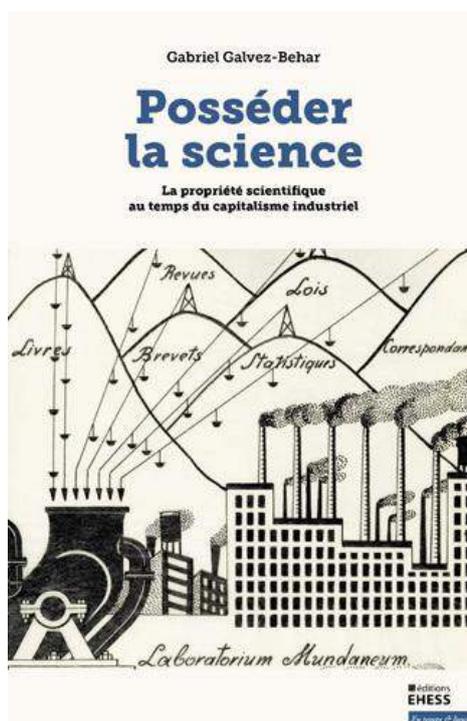
Antoine Bouzin

---

RÉFÉRENCE

Gabriel Galvez-Behar, *Posséder la science. La propriété scientifique au temps du capitalisme industriel*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2020, 334 p.

1 L'ouvrage exigeant de Gabriel Galvez-Behar est consacré au processus de professionnalisation de l'activité scientifique étroitement lié au développement du « capitalisme organisé » (p. 119). Située entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'analyse explore ainsi les différentes séquences de configuration et de reconfiguration du champ scientifique à la fois aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne. La propriété scientifique, définie comme l'ensemble des pratiques « par lesquelles les acteurs revendiquent et exercent une forme de contrôle sur ce qu'ils considèrent être leur production et sur les profits — symboliques ou matériels » (p. 28), est examinée minutieusement et apparaît comme une médiation utile pour comprendre le mouvement d'autonomisation de la science.



- 2 Dans les chapitres 1 et 2, Gabriel Galvez-Behar décrit en premier lieu la dimension épistémique de la propriété scientifique, qui intervient particulièrement lors des « revendications de priorité » (p. 32). Rendue nécessaire pour des questions de dénomination, l'explicitation des règles de contrôle de la production scientifique doit notamment servir à l'ordonnancement des connaissances. Ce besoin de stabilisation des savoirs et de reconnaissance d'un « rapport d'auctorialité entre un objet, une connaissance et un auteur » (p. 44) conduit dès lors à faire de la production littéraire des savants et de la circulation des informations scientifiques des enjeux majeurs de la propriété scientifique. L'assignation d'une valeur épistémique aux publications scientifiques vient consacrer à la fois le droit d'auteur des savants et le rôle du capitalisme d'édition dans la maîtrise de la production scientifique.
- 3 L'auteur rappelle en second lieu dans quelle mesure la précarité économique et matérielle des scientifiques rend prégnant l'enjeu moral de l'auctorialité et soulève d'intenses débats sur la possible assimilation entre les propriétés littéraire et scientifique. La formalisation juridique de la propriété scientifique prend corps à travers le droit des brevets d'invention qui « se développe au XIX<sup>e</sup> siècle à la faveur de l'essor du capitalisme industriel » (p. 63). Toutefois, ce recours des savants au système de brevet entraîne de nombreux procès liés à une confusion dans la taxinomie des productions savantes distendues entre deux catégories : les découvertes scientifiques et les inventions industrielles. L'auteur insiste sur la récurrence de ces polémiques épistémologiques et constate l'élaboration d'une « ontologie opposant science et industrie » fondée sur une « confrontation entre deux systèmes de valeurs » (p. 87) : le désintéressement censément spécifique à la science et la vénalité mercantile.
- 4 Gabriel Galvez-Behar révèle toutefois dans le chapitre 3 le caractère davantage idéal qu'effectif de cette séparation ontologique. En effet, l'étude des stratégies déployées

par Justus von Liebig, Louis Pasteur et Lord Kelvin dans le cadre de leurs activités scientifiques expose le « double jeu » opéré par ces savants, pour lesquels « la science en action peut être industrielle ou commerciale au gré des opportunités et des tentations » (p. 117). Mobilisée en vue d'une meilleure reconnaissance sociale et économique, la propriété scientifique prend ainsi des formes différentes, par exemple le droit de priorité dans le champ académique ou bien le brevet d'invention dans le milieu économique.

- 5 L'auteur souligne tout au long du chapitre 4 la permanence des préoccupations liées au partage des profits économiques engendrés par les productions scientifiques. La prégnance des revendications centrées sur une plus juste rétribution de l'activité scientifique mène notamment à « l'affirmation d'une figure inédite du capitalisme industriel : le travailleur intellectuel » (p. 130), une catégorie au sein de laquelle s'intègrent désormais les savants devenus indispensables au développement technologique et économique des industries. L'émergence de la catégorie du travailleur intellectuel provoque un déplacement dans l'appréhension de l'activité scientifique perçue non plus comme « une seule affaire de génie individuel » mais comme un travail collectif et, par conséquent, un « facteur de production » (p. 149). On observe dans le même temps l'émergence d'organisations scientifiques — le National Physical Laboratory en Grande-Bretagne, le Physikalisch-Technische Reichsanstalt en Allemagne ou la Research Corporation aux États-Unis — impliquées sur la question du financement de la science, enjeu essentiel de la propriété scientifique.
- 6 Abordée dans les chapitres 5 et 6, la mobilisation des savants exigée lors de la Première Guerre mondiale vient tout à la fois consolider cette structuration collective de la science à l'échelle internationale, notamment entre les pays Alliés, et construire de nouveaux arrangements institutionnels entre les acteurs scientifiques, industriels et administratifs. Le système des brevets s'impose alors au début du XX<sup>e</sup> siècle comme l'instrument cardinal de la propriété scientifique, comme le révèlent les nombreux recours initiés par Paul Langevin dans sa collaboration durant la guerre avec les équipes britanniques sur les ondes ultrasonores.
- 7 La « science de guerre » (p. 152) conduit également à une nouvelle régulation en ce qui concerne le contrôle des productions scientifiques et de leurs profits. Des institutions scientifiques sont ainsi créées sous l'égide des gouvernements afin de prendre en charge les questions relatives à la propriété scientifique, en particulier sur les modalités de recours aux brevets et de financement public de la science. Ces institutions constituent dès lors une médiation entre les intérêts des savants et des industriels rendue nécessaire par la « prise de conscience de la dimension économique acquise par la science depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle » (p. 232).
- 8 Toutefois, comme le montre l'auteur dans le chapitre 7, cette gestion collective et institutionnalisée de la propriété scientifique prend des formes distinctes selon les singularités disciplinaires et les contextes nationaux. En effet, le recours aux brevets d'invention apparaît très inégalement réparti selon les disciplines scientifiques : plus fréquent dans le domaine de la chimie, il fait en revanche l'objet de réticences dans le domaine de la santé. Des disparités s'observent également à l'échelle nationale et dépendent de l'importance accordée au système des brevets, au degré d'organisation de la recherche et au rapprochement entre les milieux scientifiques et industriels (p. 279). L'auteur dégage ainsi trois régimes spécifiques de mise en œuvre de la propriété

scientifique : le régime de captation, le régime de partage institutionnalisé et le régime individualiste (p. 286).

- 9 L'analyse rigoureuse de l'évolution diachronique de la propriété scientifique à la fois sous ces multiples dimensions — morale, épistémique et économique — et dans des contextes nationaux variés offre ainsi une compréhension saisissante de la structuration de la communauté scientifique occidentale et d'une « économie politique des sciences » (p. 281). L'ouvrage centré sur la complexité des liens tissés entre les milieux scientifiques et industriels s'inscrit ainsi à double titre dans les débats actuels. Il offre en premier lieu une profondeur utile et nécessaire au moment où de vives controverses publiques, environnementales et sanitaires, viennent d'une part dénoncer l'emprise des logiques économiques dans les organisations et pratiques scientifiques et d'autre part contester la fiabilité et la légitimité des modalités de production des connaissances. L'auteur apporte en second lieu des éléments empiriques essentiels aux discussions académiques relatives aux problématiques liées au fonctionnement normatif de l'activité scientifique. Les thèses présentées par Gabriel Galvez-Behar permettent en effet d'apprécier avec davantage d'acuité certaines concurrences théoriques en sciences humaines et sociales, en particulier concernant la proposition du « mode 2 » (Gibbons *et al.*, 1994) et le modèle de la « triple hélice » (Leydesdorff et Etzkowitz, 1996).
- 10 La clarté de l'ouvrage est assurée par une écriture fluide et des conclusions synthétiques à la fin de chaque chapitre. Toutefois, l'auteur souligne les contraintes analytiques exercées par les « sources mobilisées » (p. 288), et des interrogations subsistent face aux évolutions de la propriété scientifique. En effet, la lecture donne envie d'en savoir davantage sur les stratégies syndicales mobilisées par les savants, rapidement évoquées avec la National Union of Scientific Workers britannique (p. 203), et sur l'état des rapports de forces dans les organisations industrielles liés aux modalités de partage de la valeur économique des productions scientifiques.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Gibbons, M., Limoges, C., Nowotny, H., Schwartzman, S., Scott, P., Trow, M., 1994, *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, Sage, Londres.

Leydesdorff, L., Etzkowitz, H., 1996, « Emergence of a Triple Helix of university-industry-government relations », *Science and Public Policy*, vol. 23, n° 5, p. 279-286.

## INDEX

**Mots-clés :** Histoire des sciences, Relations science-industrie, Épistémologie, Sociologie des sciences, Politique scientifique

## AUTEURS

### **ANTOINE BOUZIN**

Centre Émile Durkheim, Université de Bordeaux, Faculté de sociologie  
3, ter place de la Victoire, 33 076 Bordeaux Cedex, France  
antoine.bouzin[at]u-bordeaux.fr